

## CIL Cap Brun – Petit Bois

Villa "Tamaris"  
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel  
83000 Toulon

# Compte-rendu de réunion

## Conseil d'Administration du mardi 21 mai 2019

Le conseil d'administration s'est réuni au Yacht-Club de Toulon, le mardi 21 mai 2019 à 18h15

Étaient présents et ont signé la liste d'émargement les 13 administrateurs suivants :  
Jacques BOUTET, Marie-Danièle CORNE, Fleur COUTARD, Jeanine DE GANAY, Patrick DOUCET,  
Marcel FAIVRE-CHEVRIER, Gérard GACHOT, Didier GESTAT de GARAMBÉ, Michel HÉGER,  
Guy LE ROUX, François-Régis PORQUET, Claude TÉQUI et Sandrine VENTON

Étaient excusés : Aline CROS, Laure-Lise BRÉGAL, Alain HELLY et Pierre PRADINES

\*

\* \*

L'ordre du jour, en date du 31 mars 2019, portait sur les points suivants :

### 1) Fonctionnement CIL

- Invitation de Mr Jacques Chevrier, vice-président de l'UIMT (Union d'Intérêt pour la Métropole Toulonnaise) pour nous présenter cette association suite aux récents articles de Var Matin (en PJ)

### 2) Actions menées, en cours ou à mener

- "Rebouchage" des nids de poules du Bd de la Martille le 03/04
- Nettoyage du tag à l'entrée de l'Impasse de la Bade le 26/04
- Distribution de la lettre annuelle du CIL, aux riverains pour annoncer l'Assemblée Générale, le vide-greniers et le repas de quartier (en PJ)

### 3) Courriers reçus

- Le 19/04 : le C/R d'AtmoSud pour la qualité de l'air de mars 2019 : qualité de l'air majoritairement bonne
- Le 25/04 : mail de Madame Feunteun pour nous prévenir de l'élargissement du Chemin du Petit Bois programmé en 2020. Rien de programmé au niveau du parking du Brasilia (chemin de la Martille)
- Le 28/04 : mail de Mr Louis Arnaud pour des questions à poser lors de l'AG sur l'urbanisme, la sécurité et la voirie
- Le 04/05 : le C/R de la Fédé des CIL de l'Est toulonnais du 26 avril (en PJ)
- Le 05/05 : lettre pour nous prévenir du démarrage de l'enquête publique pour "l'élaboration du chapitre individualisé du SCoT valant schéma de mise en valeur de la mer" par le Syndicat Mixte Scot Provence (en PJ)

### 4) Réunions à venir

- Invitation à l'AG de l'Association de la Défense de la Protection du Faron le mercredi 29 mai à 17h30 dans la salle de la paroisse de la Loubière

## 5) Tour de table : propositions et sujets d'intérêt divers

\*  
\* \*

### 1) Fonctionnement CIL :

- Jacques Chevrier, Vice-Président et André Trédé, Secrétaire de l'UIMT (Union d'Intérêts pour la Métropole Toulonnaise) nous expliquent les raisons qui ont conduit à la création de cette nouvelle Association :  
L'origine (en 2018) vient des difficultés rencontrées auprès des interlocuteurs habituels (Mairie /TPM) des CIL + Fédérations Toulonnaises de discuter de certains sujets qui selon eux, "seraient hors périmètres".  
Cette réaction a incité les membres "historiques ou fondateurs" des CIL + Fédérations des CIL à envisager puis finalement à créer une Association, regroupant non pas des membres physiques mais des entités comme les CIL, les Fédérations de CIL mais aussi des Associations de citoyens afin d'être un interlocuteur pour la Métropole pour discuter de sujets globaux comme les transports, les autoroutes, l'environnement, le littoral, etc...  
Messieurs Chevrier et Trédé nous assurent de la totale indépendance de L'UIMT, qui par ses statuts se veut hors de tout parti politique. Ils nous assurent également de leur volonté de respecter les principes démocratiques afin de défendre les intérêts de tous les citoyens de la Métropole.  
Pour l'instant sont adhérentes à l'UIMT : 5 CIL + les Fédérations de CIL + Association "Porte Marine and Co" de La Seyne + Association MART de Toulon.  
Afin de se positionner dans cette démarche, un vote est organisé par le CA pour valider l'adhésion du CIL Cap Brun et Petit Bois à l'UIMT. Résultat du vote : 9 voix pour, 4 abstentions et 0 contre.  
Le CIL Cap Brun et Petit Bois est donc désormais adhérent à l'UIMT.  
Ci-dessous, le texte de présentation de L'UIMT, extrait du site internet [www.uimt.fr](http://www.uimt.fr)  
En PJ à ce CR, les statuts de l'UIMT

### PRÉSENTATION DE L'UIMT

Les Comités d'Intérêts Locaux (CIL) sont nombreux et actifs au sein de la Métropole Toulonnaise. Ils apportent une contribution discrète et utile aux pouvoirs publics pour l'amélioration de la vie des habitants, au quotidien, dans leur périmètre d'intervention, notamment en matière d'environnement, de voirie, de sécurité et de voisinage. Certains Comités d'Intérêts Locaux ont ressenti, depuis longtemps, le besoin de se réunir, au sein de fédérations, pour mutualiser leurs moyens, mais aussi pour aborder des questions ou des projets d'intérêt général, concernant tout, ou partie, de leur commune.

Avec la formation de La Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, est apparue la nécessité de créer, au niveau métropolitain, une structure d'information, de rencontre et de dialogue entre ;

- d'une part les Comités d'Intérêts Locaux et les fédérations de CIL, qui ont leur raison d'être et des préoccupations qui leurs sont propres ,
- d'autre part, les élus, les associations locales ayant des compétences dans certains domaines, ainsi que des intervenants qualifiés au niveau régional.

Cette synergie entre les CIL, leurs fédérations, les associations et des intervenants extérieurs, devrait être une source de créativité, de réflexion et de propositions, contribuant utilement à l'élaboration des projets d'intérêt métropolitain, sans esprit partisan.

Comme les CIL, dont elle est une émanation, l'UIMT est indépendante des partis politiques ainsi que de tous les mouvements philosophiques ou religieux. Dans cet esprit elle souhaite contribuer à l'émergence d'une conscience métropolitaine qualité nécessaire à un développement équilibré de la Métropole.

Les villes ont en effet une histoire et une mémoire que la Métropole ne peut ignorer. Inversement le développement communal ne peut s'inscrire que dans le cadre du développement de la Métropole. Passer de la conscience du quartier ou de la commune à la conscience des grands enjeux métropolitains est une étape essentielle du bien vivre ensemble.

Au moment où la Métropole toulonnaise fait ses premiers pas, de nombreuses questions se posent sur ses objectifs économiques, sociaux, culturels, son fonctionnement, son urbanisation, son articulation avec les communes, le Conseil Départemental, sa place entre les métropoles de Marseille et de Nice etc.

**Les sujets d'interrogation ne manquent pas. L'UIMT souhaite les aborder tous, dans le cadre de conférences,**

largement ouvertes au public, auxquelles elle sollicitera l'intervention des élus. C'est la première mission qu'elle s'assigne, dans le respect des institutions, de la légitimité des élus et du droit à l'expression de tous ceux qui sont attachés

aux valeurs républicaines.

Les actes de ces conférences, riches des apports de l'ensemble des intervenants, mis à la disposition des CIL, du monde associatif et du public, devraient permettre à chacun de se faire une opinion sur les sujets en débat. **L'UIMT fait sienne cette citation d'Alfred Sauvy : « Bien informés, les hommes sont des citoyens. Mal informés ils deviennent des sujets ». Au-delà de cette première mission l'UIMT apportera son soutien aux CIL et fédérations de CIL qui la solliciterait, dans le respect de la responsabilité et de l'autonomie de chacun.**

Le projet de l'UIMT est ambitieux. Il ne peut se développer sans le concours de toutes celles et de tous ceux qui veulent échanger et s'exprimer librement, sur les grands enjeux métropolitains, dans la plus grande transparence possible et le respect de ceux qui ne partagent pas leur point de vue. C'est aussi le respect qui est dû aux habitants de la jeune Métropole

Toulonnaise. 21/02/2018

- Sandrine Venton nous tient au courant de ses démarches pour l'organisation du repas de quartier du 28 juin 2019. Le prix par personne reviendra à 23€ pour le CIL. Le nombre estimé de convives est de l'ordre de 120 si on se réfère aux années précédentes.  
→ Par ailleurs, elle renouvelle sa demande au Président de formaliser l'organisation (prêt de tables et chaises) + invitation aux élus par un mail "officiel".
- En annexe au CR, le fichier mis à jour, des projets de constructions d'immeubles dans notre quartier dont le nombre atteint 15 à ce jour. François-Régis Porquet demande aux membres du CA de signaler si possible avant la prochaine AG de 2019, tout nouvel affichage de projet d'immeubles ou lotissement dans nos quartiers.

## 2) Actions menées, en cours ou à mener :

- Les sujets listés à l'ODJ sont présentés au CA et ne font pas l'objet de remarque particulière.

## 3) Courriers/emails recus :

- Les sujets listés à l'ODJ sont présentés au CA et ne font pas l'objet de remarque particulière.

## 5) Tour de table :

Michel Héger signale de nouveau des trous dangereux à reboucher en urgence dans la chaussée de l'Avenue Sorel (au niveau de l'immeuble l'Aiglon) + un lampadaire dont la lumière "aveugle" les résidents de l'Aiglon.

Gérard Gachot indique au CA avoir envoyé le courrier pour annoncer les prochains événements organisés par le CIL dont l'AG 2019 à 373 emails (seulement 16 rejets).

\*  
\* \*

Prochaines dates à retenir :

- **Jeudi 06 juin 2019, 16h30** : Assemblée Générale 2019, salle ARNAL, La Rode
- **Dimanche 23 juin 2019** : Vide-Greniers, place Baratier
- **Vendredi 28 juin 2019, 19h00** : Repas de quartier au Yacht Club du Mourillon

Toulon, le 26/05/2019

François-Régis PORQUET  
Secrétaire du CIL

Claude TÉQUI  
Président du CIL